GAUSSON

FOYER DES JEUNES. L'association organise un repas jambon à l'os, samedi 28 juillet, à partir de 19 h, à la salle polyvalente. Possibilité de repas à emporter. Contact : Mathieu Carro, co-président, tél. 06.81.36.20.35.

PLOUGUENAST

Christian Steunou. Douze tonnes de journaux collectées

Les bénévoles étaient à l'œuvre, lundi après-midi.

Lundi, Jean Carro, Jean-Baptiste Gauvry, André Connan, Jean-Pierre Bidan, Louis Penhard et Jean Leray, bénévoles de la commune, accompagnés de Loïc Menuet, directeur de Breizh-Cell, ont chargé un peu plus de douze tonnes de journaux et revues déposés par les particuliers et les associations, chaque samedi, dans le hangar de Marcel Étienne.

Les papiers transformés en ouate de cellulose

« Les papiers sont ensuite transformés en ouate de cellulose sur Morlaix (29) et celle-ci est commercialisée par Breizh-Cell. Nous récupérons environ 50 tonnes par an, réparties sur deux ou trois chargements », explique Loïc Menuet. Les fonds collectés sont reversés au profit de l'association du père Christian Steunou, qui soigne les lépreux et les enfants à Davougon, au Bénin.

Une fête dimanche à l'hippodrome de Corlay

Outre la collecte, quelques manifestations sont organisées tout au long de l'année. Dimanche, ce sera la fête de l'association, à l'hippodrome de Corlay, de 10 h 30 à 18 h.

> Pratique

Dépôt des journaux tous les samedis, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 16 h, rue du Trébuchon. Contact : tél. 02.96.28.75.78.

JSP FOOTBALL. Reprise des entraînements pour les seniors, vendredi 27 juillet, au stade de la Motte Parent. Les joueurs intéressés par la pratique du football peuvent contacter Gérard Beurel au 06.45.84.92.51 ou Aurélien Sébille au 06.99.65.03.11.

Jeudi 2 août

En partenariat avec Le Télégramme

Venez passer un jeudi à Dinard !

Départ 8h15 de Plouguenast

Laissez-vous conduire à DINARD
pour une magnifique journée en bord de mer
Visite de l'exposition «20 000 MONSTRES SOUS LES MERS»
et de **l'exposition MARIANO OTERO**
Plage, promenades, détente...
pour **7,50 euros*** par personne.

Renseignements et réservations jusqu'au vendredi 27 juillet dernier délai : à la mairie de Plouguenast au 02 96 28 70 28

Le Télégramme Bellier Dinard

** tarif incluant le transport en bus et les entrées aux expositions "20 000 monstres sous les mers" au Palais des Arts et du Festival et "Mariano Otero,de Madrid à Dinard " à la Villa Roches Brunes.*

© PHILEAS RCS 926950312 B

LA CHÈZE

Conseil. Des travaux sur les bâtiments communaux

Vendredi dernier, le conseil municipal s'est réuni. Voici les principaux débats qui ont animé la soirée.

BÂTIMENTS. La commission des bâtiments communaux a fait le point sur différents travaux à entreprendre à la cantine, à l'église, à la salle de l'étang, au camping et sur la passerelle. Des arbres vont être abattus ou élagués au camping. Le conseil autorise l'abattage des sapins et l'élagage des chênes au camping qui donne tout pouvoir au maire pour le choix de l'entreprise et l'autorise à signer le devis. Pour la deuxième tranche de travaux à la salle des fêtes, le financement et les autorisations administratives sont acquis. Les travaux porteront sur la création d'un accès handicapé, rue de Loudéac, l'ouverture d'une porte sur le château et le réaménagement et agrandissement de l'entrée et des toilettes. Le maire est autorisé à lancer les appels et à payer ces travaux.

PISCINE. Maurice Le Bozec, conseiller ayant reçu délégation, et Alain Prigent, employé municipal, mettent tout en œuvre pour le fonctionnement de la piscine municipale, en juillet et août chaque année. Un problème d'encrassement de la résine a donné beaucoup de travail à Alain Prigent ainsi que le problème de variateur qui nécessite la fermeture de la piscine deux jours consécutifs. La société qui a posé cette résine est mise en demeure de refaire la résine du bassin et ce dans le cadre de la garantie décennale. Par ailleurs, il est proposé de signer un contrat de maintenance avec l'entreprise Le Du Industrie, de Plouagat, pour une assistance technique de traitement de l'eau, et ce, en soutien à Maurice Le Bozecet et Alain Prigent.

COLOMBIÈRES. Le conseil a pris connaissance de l'analyse des offres des bureaux d'études contactés pour réaliser une étude sur la zone des Colombières. Les élus, avant toute décision, rappellent qu'il faut solliciter au minimum les subventions Ecofaur et Cidéral. Par ailleurs, ils ont été informés d'un projet d'un investisseur sur les terrains ex-Cobral.

En bref

Des panneaux de réglementation pour les aires de camping-cars, jeux et panneaux routiers divers, vont être commandés auprès d'Armor Signalétique. Le maire fait savoir que le projet de regroupement de la trésorerie de La Chèze à Loudéac, n'est pas retenu pour 2012, mais jugé fondé et qu'il sera réexaminé ultérieurement. Il a indiqué avoir alerté le sénateur et le député ainsi que les maires du canton et qu'il faut rester vigilant sur ce dossier.

En bref

Le conseil a créé deux places de taxis admises à être exploitées par Coralie Marcadé et Nathalie Guéhenneuc, sur le territoire de la commune. Le contrat de maintenance des extincteurs a été renégocié et que l'entreprise LPE de Locminé ainsi que pour la vérification des alarmes et diverses remises en état pour la somme totale de 1.364,50 € HT. Le maire est autorisé à signer le devis correspondant. Le dépistage du radon à l'école et la garderie est confié au cabinet Cedi 2 M de Quevert pour 348 € HT. L'ensemble des élus du canton a adressé une lettre au colonel Tauraud de Saint-Brieuc pour signaler la situation de sous-effectif de la brigade de Plémet suite au départ de son commandant, non pourvu dans l'immédiat. Les maires réclament une brigade au complet afin que la sécurité des habitants soit assurée. Les élus signalent la vitesse excessive des conducteurs qui veulent éviter le centre-ville et qui coupent par la rue Saint-Vincent Ferrier et Jeanne de Navarre, desservant notamment la piscine et les équipements sportifs, pour rejoindre la direction de Josselin. Le conseil décide à l'unanimité de réduire la largeur de la chaussée par la pose de grosses jardinières; l'obstacle devant créer un ralentissement, la vitesse est déjà limitée à 50 km/h sur tout le secteur.

Château. Un bail entre la mairie et l'association

Durant le conseil municipal de vendredi, les élus ont étudié le projet d'un bail entre la commune et l'association pour la sauvegarde et l'animation du château de La Chèze. Depuis 2005, cette association s'efforce de sortir le château, le plus vieux du département, de la friche. Tout en sensibilisant l'État, les collectivités, les partenaires privés et la population à l'intérêt d'un projet de sauvegarde.

Alerter sur les risques d'effondrement de la tour

Tout le monde peut se promener sur le sentier de découverte périphérique et utiliser les tables de pique-nique dans un lieu sécurisé. L'association a financé, pour moitié, en 2011, une étude dont le coût dépassait les 15.000 €. Cette étude comporte un volet diagnostic qui alerte sur les risques d'effondrement de la tour nord-est, de forme octogonale très rare. Le passage obligé pour toute action de réhabilitation est de formaliser les rapports entre la commune et l'association par la signature d'un bail dont le contenu peut être entièrement négocié entre les deux parties.

Claudy Lebreton, président du conseil général, Jean-Yves Botherel, maire, et Ronan Richard, président de l'Association de sauvegarde, lors de la visite sur le site du château, en avril. (Photo archives Le télégramme)

Le conseil avait pris connaissance de ce projet de bail lors du conseil du 8 juin dernier. Chacun devait le lire pour ce présent conseil, auquel assistaient Bernard Étienne, Robert Bienne et André Carré, membres de l'association.

« Un dévouement totalement désintéressé »

« Ils ont exposé leurs actions et leurs motivations qui, avec un dévouement totalement désintéressé, se préoccupent de faire connaître le site par l'intermédiaire du festival "Blues au Château", de l'entretenir, et de l'aménager.

Le conseil est d'accord pour signer un bail. C'est un document administratif qui va officialiser le lien entre l'association, porteuse des travaux, et la municipalité. « Par ce bail, nous entendons confier la mission de rénovation de la tour à l'association et partager la responsabilité du site », a expliqué le maire, Jean-Yves Botherel. Les élus ont donné leur avis, des points étant à revoir, ils se retrouvent aujourd'hui.

PLUMIEUX

Assemblées gallèses. Les stagiaires entrent en scène

Mercredi, dans le cadre des Assemblées gallèses, le fest-noz était animé par les stagiaires participant aux cours musicaux. Le public, venu nombreux, a pu constater le talent des élèves sur les différents instruments. Aujourd'hui, une causerie gratuite aura lieu au musée de La Chèze, à 20 h 30, sur les sabots d'hier et d'aujourd'hui. À 20 h 30, le manoir de Paul Eiche accueillera un concert d'Erwan Lhermetier pour une carte blanche autour de la clarinette. Il sera suivi du concert des stagiaires.